



LES COMMUNES FORESTIÈRES PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

« DES MAIRES UNIS POUR LA FORÊT ET LE BOIS LOCAL »

Créée en 1990, l'Union régionale des associations des « Communes forestières de Provence-Alpes-Côte d'Azur », est un réseau de maires et d'élus unis pour la défense des intérêts de la forêt et du bois local.

Ce réseau accompagne les maires, les élus et les communes dans leurs actions de développement et de préservation du patrimoine forestier, pour une gestion durable de la forêt et une plus grande valorisation du bois régional sous toutes ses formes. À ce titre, l'association est un acteur incontournable de la lutte contre le réchauffement climatique et de la transition énergétique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Membre de la Fédération nationale des Communes forestières et premier réseau régional de communes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association réunit 500 collectivités adhérentes de six associations départementales*¹.

➔ Une force de proposition

Fortes d'une expertise unique sur les questions « forêt bois », les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur défendent une politique territoriale, basée sur le développement économique local, à partir du bois, ressource renouvelable, tout en s'assurant de la gestion durable des espaces forestiers.

L'association porte la voix des élus des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour orienter les politiques forestières et défendre l'utilisation des bois locaux, tel que le bois certifié Bois des Alpes™ ou le pin d'Alep, dans les constructions publiques et pour satisfaire aux besoins énergétiques.

➔ Un réseau d'élus force de représentation

Le réseau assure la représentation pluraliste des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et défend leurs intérêts auprès des institutions, collectivités et partenaires régionaux. Ainsi 90 élus forestiers définissent et mettent en œuvre la stratégie des communes forestières au sein des associations départementales et de l'union régionale.

¹ Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.

Parlant d'une même voix, les maires et élus locaux de la région partagent des valeurs communes :

- ✓ la préservation du caractère d'intérêt général des forêts ;
- ✓ la gestion durable et multifonctionnelle des forêts publiques et privées ;
- ✓ la valorisation d'une ressource importante en circuit court ;
- ✓ le rôle de la forêt et du bois pour lutter contre le changement climatique et participer à la réduction de l'usage des énergies fossiles ;
- ✓ la protection des forêts contre les risques et la préservation des paysages ;
- ✓ le rôle central des élus dans la mise en œuvre de la politique forestière nationale, régionale et territoriale.

➔ Une force de soutien

Grâce à une équipe pluridisciplinaire au service des élus forestiers, le réseau accompagne les maires dans l'exercice de leurs responsabilités de propriétaires de forêts communales, d'aménageurs du territoire, de maîtres d'ouvrage de bâtiments publics et de responsables de la sécurité sur leur territoire.

L'association poursuit au quotidien des missions d'information, de formation des élus et d'appui aux communes pour tous leurs projets liés à la forêt et au bois.